

Le budget primitif de la commune de MARCHASTEL en 2009

Voici expliqué d'une façon assez détaillée le budget de la commune.

Si vous souhaitez des précisions, n'hésitez pas à me les demander

Eric MALHERBE

Le budget permet de déterminer les recettes et les dépenses de la commune.

Le 26 mars 2009, le conseil municipal a voté à l'unanimité le **budget primitif**, il s'agit d'une prévision de dépenses et recettes pour l'année en cours.

Le budget doit être équilibré entre les recettes et les dépenses.

Le budget est proposé par le maire, il reprend en grande partie le compte administratif du budget de l'année précédente pour les parties fonctionnement et investissement.

Le budget comporte 3 parties distinctes, le budget communal, le budget de l'eau et le budget du CCAS.

Pour chaque budget, on définit :

- une partie dépenses de fonctionnement
- une partie recette de fonctionnement
- une partie dépense d'investissement
- une partie recette d'investissement

Chaque partie comporte un certain nombre de chapitre (ex : charges à caractère général)

Les chapitres comportent les articles. (ex : primes d'assurances)

Dans le cas où la commune viendrait à dépasser les dépenses d'un chapitre, il est possible de prendre de l'argent sur un autre chapitre par décision modificative (votée par le conseil municipal)

Un chapitre dépenses imprévues de fonctionnement existe.

Le budget est contrôlé par le percepteur avant passage au vote du conseil.

Voici les grandes lignes du budget primitif (prévision) pour cette année 2009.

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement, dépenses

Charges à caractère général : 47 260 €

-achat de matériel	13 000€ (enfouissement des lignes téléphoniques)
-électricité	2 500 €
-fioul	3 700 €
-assurances	1 800 €
-timbres	1 000 €
-entretien de bâtiments	1 000 €
-entretien voies et réseaux	18 000 €
-fêtes et cérémonies	1 000 €

se décomposant comme suit : 300 pour cérémonies, couronnes ou autre, 400 euros pour l'arbre de Noël des enfants, 200€ pour colis aux personnes âgées (plus de 65 ans), 100 euros pour la cérémonie du 11 novembre. La dépense totale de 2008 a été de 441.73€.

Charges de personnel : 9600 €

-il s'agit des salaires et charges de la secrétaire.

Autres charges de gestion courante : 19 281 €

-indemnités des élus : 12000€
-charges salariales : 700 €
-service incendie (obligatoire) : 2 925 €
-cantine et ramassage scolaire : 2 600 €
-subvention aux associations : 668.96 €

Charges financières : 1 950 €(intérêts d'emprunts)

Dépenses imprévues : 1 002 €

Soit un total des dépenses de 79193.96 €

La section fonctionnement va aussi virer 17 582.17 € à la section d'investissement, cela permet de

- donner à la section d'investissement des moyens financiers
-d'équilibrer le budget

Total des dépenses de fonctionnement 136 041.13€ (137 902.27 € en 2008)

Section de fonctionnement, recettes

Les recettes de la commune proviennent essentiellement de la dotation de l'état

En voici les grandes lignes (il s'agit d'une prévision)

-impôts et taxes : 28 786 €
-dotations de l'état : 61 929 €
-revenus des locations : 15 100 €
-transfert du budget de l'eau : 28 706.13€

Total des recettes de fonctionnement : 136 041.13 € en équilibre avec les dépenses.

Section d'investissement, dépenses

Dépenses d'équipements : il s'agit des différents programmes d'investissement de la commune

Cela reprend les différents programmes commencés

L'état rembourse partiellement à la commune la TVA 2 ans après les travaux, les montants sont donnés TTC

-n°68 13 187 € éclairage public de Rieutort
-n°69 12 300 € église de Marchastel (vitreaux, toiture, portail)
-n°74 88 215 € WC et garage de Rieutort
-n°76 26 114.54 € aire de retournement du chasseneige à la tourne (devis de 12 441.69 €)
-n°77 39 265 € enfouissement EDF à Rieutort
-n°78 2 850 € fenêtres logement Rieutort
-n°80 1 300 € éclairage public Marchastel
-n°81 55 100 € 1 km de route à Puech Pallat
-n°82 1 500 € achat de matériel informatique

-n°83	12 000 €	chemins de la carrière	
-n°84	5 000€	mise en sécurité virage de Marchastel	
Dépenses financières			3 037.14 €
Il s'agit du remboursement des emprunts			
-.....			
Total des dépenses d'investissement (prévision) :			273 008.34 €

Section d'investissement, recettes

Ces recettes sont très variables d'une année à l'autre, il peut s'agir de subvention ou de reversement de la TVA (FCTVA) sur les programmes d'investissement de 2 années antérieures

Recettes d'investissement : 89 447.43 €

Il s'agit des subventions demandées pour les divers projets, (pas encore d'attributif au 19 juin 2009)

Recettes financières

-FCTVA : 28 000 € (récupération de TVA)

- 1068 79 620.18 €

Total des recettes réelles : 216 161.17 €

Virement de la section de fonctionnement : 17 582.17€

Opération d'ordre (amortissement EDF Rieutort) 39265€

Total des recettes d'investissement : 273 008.34 €

BUDGET DE L'EAU

Section d'exploitation, dépenses

Charges à caractère général 13 600 €, il s'agit de l'entretien du réseau, des taxes dues à l'agence de l'eau.....

Charges financières : 170€ (intérêts des emprunts)

Charges exceptionnelles (virement vers section de fonctionnement du budget principal)
28 706.13€

Dépenses imprévues : 700.24€

Virement à la section d'investissement : 9 114.23€

Total dépenses 62 002.60€

Section d'exploitation, recettes

Vente eau et abonnement : 28 840 €

Subvention d'exploitation 2 000 €

Recettes réelles 30 840 €

Opérations comptables.....

Total des recettes d'exploitation 31 840 €

Report de l'année +28 706.13 €

Total 42 62 002.60€

Section d'investissement, dépenses

Dépenses d'équipements : il s'agit des différents programmes d'investissement de la commune

N°4 acquisition du reste du débit de fontrouge	15 000€
N°6 assainissement	47040€ (annulé)
Opération comptable.....	
Total	64 817.92€

Section d'investissement, recettes

Subvention 455 € (compteur de Rieutortet)

Ecritures comptables.....

total recettes d'investissement	18 136.23€
résultat reporté de l'année 2008	46 681.69 €
Total	64 817.92€ en équilibre

BUDGET DU CCAS (centre communal d'action social)

Il n'est pas utilisé, la commune a préféré utiliser le chapitre « fêtes et cérémonies » pour l'arbre de Noël....., plus simple à gérer d'une façon comptable

Dépenses 68 €

Recettes 68 €